

Info Parents

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école Des Horizons

Mai 2025

Version abrégée

VIOLENCE: «Toute MANIFESTATION DE FORCE, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (LIP, 2012).

INTIMIDATION: «Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à CARACTÈRE RÉPÉTITIF, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (LIP, 2012).

Nos enjeux prioritaires

- 1) Faire des ateliers de prévention, en classe.
- 2) Analyse des besoins des élèves.
- 3) Enseigner explicitement les comportements attendus.
- 4) Favoriser des échanges respectueux et exempt de violence entre les élèves.

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- Communication école-famille.(Mémo, courriel, téléphone, etc)
- Transmission du code de vie et des règles générales de l'école (site internet, agenda);
- Distribution de la version allégée du plan de lutte.

Code de vie connu et appliqué de façon cohérente par tous.

Les mesures de prévention à notre école visant à contrer l'intimidation et la violence

Politique claire de l'école sur l'intimidation et la violence, promotion de la dénonciation.

Assemblée sur le civisme animée par la direction d'école..

Brigade scolaire qui anime des jeux aux récréations.

Renforcement positif avec billets bons coups et activité récompense

Mesures de sécurité révisées et transmises à tous les membres du personnel (protocole-école)

Sensibilisation des élèves sur l'intimidation et la violence, explication des différents rôles dans ces situations

Interventions et des animations en classe par nos TES, la policière communautaire et des organismes externes

Enseignement et modélisation des comportements attendus

Mise en place d'un langage commun pour la résolution de conflits.



Sensibilisation auprès des membres du personnel pour reconnaître une situation et intervenir efficacement :

- ✓ Pour différencier les cas d'intimidation et les cas de conflits.
- ✓ Protocole d'intervention clair

Parler directement à un adulte dans l'école

Contactez l'école soit par téléphone 514 380-8899 # 4271 par courriel deshorizons@cssdgs.gouv.qc.ca
 par un mot dans l'agenda de votre enfant par un message dans notre boîte de dénonciation

Seuls les intervenants concernés seront informés afin d'assurer un meilleur suivi en toute confidentialité.

Directement au ministère: par téléphone 1-833-DENONCE par courriel signalements@education.gouv.qc.ca
 par un formulaire de signalement: : [Denonciation \(gouv.qc.ca\)](http://Denonciation.gouv.qc.ca)

